

NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2020 - N° 381



Ville de  
**Maule**

[www.maule.fr](http://www.maule.fr)



# Maule

CONTACTS

Rejoignez-nous : @mairiedemaule



**DOSSIER :**

**Budget et fiscalité 2020**

Page 13

# AGENDA

## NOVEMBRE

- Dimanche 8** **Conférence ACIME (annulée)**  
*Salle des fêtes - page 34*
- Mercredi 11** **Cérémonie de commémoration du 11 novembre (sans public)**  
*Monuments aux Morts - page 6*
- Samedi 14 et dimanche 15** **Foire d'Automne (annulée)**  
*Salle des Fêtes - page 35*
- Samedi 21** **Fête du Beaujolais (sous réserve de validation de la part de la Préfecture)**  
*Place du Général de Gaulle - page 25*
- Dimanche 22** **Rassemblement des Rétromauloises**  
*Parking de la salle des fêtes*
- Dimanche 29** **Salon du livre (sous réserve de la levée de l'état d'urgence sanitaire)**  
*Salle des Fêtes - page 34*

## DÉCEMBRE

- Lundi 30 novembre, mardi 1<sup>er</sup>, jeudi 3 et vendredi 4** **Illumination du sapin par les enfants du périscolaire (sous réserve de validation de la part de la Préfecture)**  
*Place du Général de Gaulle - page 27*
- Samedi 5 et dimanche 6** **Marché de la Saint-Nicolas (sous réserve de validation de la part de la Préfecture)**  
*Place de la Mairie et place du Général de Gaulle - page 28*
- Dimanche 27** **Rassemblement des Rétromauloises**  
*Parking de la salle des fêtes*

## Sommaire

Vie municipale	4
Le Dossier	13
Vie économique	20
Histoire	22
Culture	23
Actualités jeunes	26
Sport	30
Vie associative	32
Environnement	36
Travaux	39
CC Gally Mauldre	41
Informations pratiques	43

### Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580 MAULE

**Directeur de publication :**  
Laurent RICHARD - Maire


**Rédaction, conception et réalisation :**  
Anne-Lise LEBRUN et Solenne NOSTRADAMUS, commission de la communication sous la vice-présidence de Sidonie KARM  
contact.mairie@maule.fr - Tél : 01 30 90 49 12

**Impression :**  
IJT - 78920 ECQUEVILLY 

**Distributeur :**  
E.S.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01 30 90 97 41

**Photo de la couverture :**  
Mairie de Maule

**Photos :**  
Florent MANCUSO - Laurent CHARTIER - Odette COSYNS - Sylvie BIGAY - Sidonie KARM - Véronique CHARRETIER - Jean TIPHAINE - Service communication Mairie de MAULE - Pixabay - www.freepik.fr

**Tirage :**  
3 000 exemplaires - 1 €  
Reproduction totale ou partielle de photographie ou de texte interdite. 

**Partenaires :** Certains documents tels que des textes ou des affiches sont directement fournis par les associations et ne peuvent être modifiés par le service communication. À la lecture de ce bulletin municipal, merci de faire savoir au service communication toute erreur éventuelle.



Le papier utilisé pour l'impression de ce document respecte les normes internationales de gestion durable PEFC. Cette certification garantit notamment le replantage, la préservation de la diversité biologique des écosystèmes forestiers ainsi que les droits des exploitants et des peuples indigènes.

À l'heure où nous imprimons ce Maule Contacts, nous ne connaissons pas encore les mesures qui seront annoncées ce 28 octobre par le Président de la République. Les dernières mesures connues, dont la plus symbolique est le couvre-feu, freinent de nombreux secteurs : les cafés, la restauration, la culture, l'activité associative... et restreignent une nouvelle fois notre vie sociale.

Fin septembre, nous avons été profondément choqués, comme vous tous, par ce qui peut être considéré comme un abus et un mépris pour notre paysage et sa nature avec la mise à nu des voies ferroviaires par SNCF Réseau, validée en amont par l'Office National des Forêts (ONF).

Cependant, nous avons trouvé, en concertation avec les riverains, des solutions palliatives raisonnables. Elles permettraient de remédier, tout au moins en partie, à cette situation de « désert » au bord des voies qui impacte fortement les Maulois et plus généralement notre paysage commun.



Toutefois, il existe des éclaircies dans cette période morose. Grâce à l'engagement du Département des Yvelines, 84 000 € d'aides ont été versés aux commerçants maulois contraints par arrêté préfectoral de fermer leurs établissements pendant le confinement. Cet exemple souligne notre volonté de soutenir notre commerce local. Et ce n'est pas le seul ! La boucherie rue du Pressoir rouvrira bientôt ses portes.

L'équipe municipale se mobilise constamment pour le maintien du commerce de proximité en privilégiant l'installation de nouveaux commerces ayant une activité attractive pour les Maulois. Nous sommes près du but pour qu'une bonne librairie remplace, après travaux, la Maison de Presse début 2021. Par ailleurs, je vous annonce de nouvelles solutions pour résoudre la problématique stationnement. Il est vrai que le charme architectural moyenâgeux de notre commune est à la fois une richesse et une contrainte. Je signe dans les prochains jours l'acquisition d'un terrain bâti de 3000 m<sup>2</sup> en plein centre-ville, à 50 m de la place du Général de Gaulle

pour y réaliser un parking de 120 à 200 places, comme nous l'avons promis dans notre programme, afin de rendre la place aux clients des commerces et aux piétons. D'autre part, le chantier de 18 mois de la Maison médicale réduit les places de parking devant le cinéma. Forts de ce constat, nous allons créer un parking provisoire de 40 places supplémentaires au bout du Stade Saint-Vincent dont l'accès se fera Allée du Verger. Dès son ouverture, la Maison médicale sera très attractive pour le centre-ville, donc pour nos commerces.

Parallèlement, nous allons veiller au meilleur respect de la réglementation de la zone bleue, les voitures ventouses des uns empêchant la clientèle de stationner. Ces projets et travaux sont des graines que l'on sème. Ainsi, en cette fin d'année, nous sommes ravis d'accueillir les premiers locataires de la

résidence intergénérationnelle Harlay de Sancy, enfin leur patience a été récompensée !

Tout comme celle des riverains de la rue d'Agnou et de la rue Saint-Vincent, qui vont pouvoir profiter de l'embellissement de la voirie et de son nouvel éclairage public.

À l'heure où je vous écris ces lignes, j'espère encore que nous pourrions nous retrouver à notre traditionnel marché de la Saint-Nicolas pour profiter de cette atmosphère chaleureuse et bon enfant dont nous avons tous besoin en ce moment. J'espère de tout cœur que les fêtes de Noël qui s'approchent se dérouleront, pour tous et toutes dans la joie et le partage, malgré ce contexte si particulier de cette fin 2020. Je vous souhaite un très joyeux Noël et prenez soin de vous et de tous.

**Laurent RICHARD**  
Maire  
Conseiller départemental  
Président  
de la C.C. Gally Mauldre

# VIE MUNICIPALE

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL



HOTEL DE VILLE

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des principales délibérations prises lors du conseil municipal du 28 septembre 2020.

28  
sept.

*Quinze délibérations ont été adoptées par le conseil municipal en séance du 28 septembre, dans des domaines aussi variés que l'aide aux commerçants et artisans, les abribus, les finances, l'amélioration de la qualité du service périscolaire ou l'assainissement.*

## **Dispositif d'aide financière exceptionnelle aux commerçants et artisans (suite)**

Le 23 juillet dernier, le conseil municipal a délibéré à l'unanimité pour adopter un dispositif départemental d'aide financière exceptionnelle à l'immobilier pour nos commerçants et artisans, durement touchés par la crise et le confinement. Pour mémoire, l'aide plafonnée à 5000€ ou 7000€ selon les cas, est versée par la commune aux commerçants éligibles, puis la commune est remboursée par le conseil départemental.

Après instruction des dossiers de demandes par la commune, et validation du conseil départemental, il convenait de prendre une seconde délibération pour fixer le nombre de dossiers éligibles, le montant par commerce ainsi que le montant global de l'aide ainsi accordée.

À noter que le conseil départemental avait initialement fixé une clause dans son règlement qui prévoyait de déduire de l'aide départementale les aides éventuellement déjà reçues de l'État. Sans que cela soit souhaité, l'application de cette clause aboutissait à réduire à zéro l'aide de nombreux commerçants et diminuait significativement l'aide de nombreux autres. Après intervention du maire Laurent RICHARD qui est aussi conseiller départemental, le Département a finalement supprimé cette clause. Ainsi, l'aide globale votée par le conseil municipal de Maule s'élève à 84 K€ pour 26 dossiers (elle aurait été seulement de 48 K€ pour 13 dossiers si la clause n'avait pas été retirée).

## **Décision modificative du budget 2020**

Chaque année le conseil municipal est appelé à se prononcer sur des modifications du budget prévisionnel voté au premier trimestre. La décision modificative du budget présentée le 28 septembre était toutefois un peu particulière car elle était notamment destinée à prendre en compte les conséquences budgétaires de la crise de la COVID-19.

« L'impact COVID » sur le budget communal est apparu relativement limité : achat de masques et gel, baisse des dépenses de repas à la cantine et baisse des recettes des familles correspondantes, moins de droits de mutation sur les transactions immobilières..., au global le bilan est une dépense supplémentaire de 10 K€ tous postes confondus. En revanche, nous subissons encore une fois une baisse des dotations de l'État (sans lien avec la COVID-19) qui fait perdre à la commune 78 K€ de recettes. Cette perte est compensée par des économies sur la masse salariale, notamment sur des remplacements d'agents décalés dans le temps.

### Subvention pour abribus

Chaque année la commune poursuit son programme de renouvellement des abribus. Cette année, le choix s'est porté sur l'abribus à l'angle de la rue du Pain Perdu et de l'allée de Bellevue. Ce programme est subventionné à 80% par le conseil départemental, d'où une délibération du conseil municipal pour solliciter cette subvention départementale.

### Garantie d'emprunt pour l'EHPAD la Mésangerie

Comme cela se pratique très souvent pour ce type d'opérations, la commune avait délibéré en 2019 pour garantir 50% des emprunts contractés par la société Logyris pour la construction de l'EHPAD la Mésangerie. Le coût final de l'opération ayant été revu à la baisse, le conseil municipal a de nouveau délibéré pour confirmer la garantie de 50% des emprunts, d'un montant moins élevé que ceux initialement souscrits.

### Amélioration de la qualité du service périscolaire

Le conseil municipal a délibéré pour « créer » trois postes d'adjoints d'animation. Il ne s'agit pas de trois nouveaux postes à temps complet, loin s'en faut. Cette délibération traduit la volonté de renforcer l'organisation du service périscolaire et par conséquent la qualité de la prestation : en créant un référent périscolaire dans chaque école (auparavant il y avait un référent par groupe scolaire), en renforçant l'aide administrative apportée à la chef du service sur le temps du matin, toujours plus chargé, et en renforçant les équipes sur site.

### Zonage d'assainissement

Le SIAVM, Syndicat Intercommunal en charge de l'assainissement de la commune de Maule, a entrepris la révision de son zonage d'assainissement qui est à réaliser tous les 10 ans et qui est indispensable pour pouvoir ensuite bénéficier de subventions sur les travaux.

Le conseil municipal a été amené à délibérer pour donner un avis sur le nouveau projet de zonage : cet avis a été favorable à l'unanimité, car les modifications sont peu nombreuses et concernent essentiellement l'extension de la zone d'assainissement collectif dans le secteur de l'EHPAD la Mésangerie. L'enquête publique qui s'est déroulée cet été n'a d'ailleurs donné lieu à aucune observation.



# VIE MUNICIPALE

## S'INFORMER

### Nous sommes à la recherche de bénévoles !

Le Marché de la Saint-Nicolas est l'occasion d'apporter de la magie et de l'émerveillement aux enfants en cette période troublée.

L'équipe organisatrice est donc à la recherche de bénévoles désirant s'impliquer dans la réussite de ce rendez-vous familial, en apportant notamment leur aide pour l'installation et la sécurisation de l'évènement et en partageant avec nous ce moment de rencontre et de convivialité.



### État Civil

#### Naissances :

Safouane ASSADI, né le 30 août 2020

Loïc VANNIER, né le 15 septembre 2020

*Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.*



#### Mariages :

Julie LAURENT et Benoît BOÏK, le 22 août 2020

Julia TAZÉ et Cédric FITOUSSI, le 22 août 2020

Maëva PILLON et Nassim CHAABOU, le 29 août 2020

Audrey COUARAN et Cédric PIRES, le 26 septembre 2020

*Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux familles.*



#### Décès :

Franck LAPIERRE, le 8 août 2020, à l'âge de 49 ans

Marcel RENAUD, le 10 août 2020, à l'âge de 88 ans

Anne-Marie BEAURY, le 2 septembre 2020, à l'âge de 81 ans

Armelindo FERREIRA ENGENHEIRO, le 8 septembre 2020, à l'âge de 79 ans

Eliette YVANOFF, le 17 septembre 2020, à l'âge de 74 ans

Roland, Germain, Raoul BEL, le 19 septembre 2020, à l'âge de 92 ans

*Le Conseil municipal présente ses condoléances aux familles.*

## UNION NATIONALE DES COMBATTANTS



18, rue Vézelay 75008 PARIS - Reconnaissance d'utilité publique

Membre de la Fédération de l'UNC Yvelines

Section de MAULE

Siège social : Mairie de MAULE

Président : Patrick CARRELET



### Cérémonie de Commémoration du 11 novembre

L'UNC de Maule organisera la cérémonie du 11 novembre 1918 au monuments aux morts de la ville de Maule.

Compte tenu de la COVID-19 et des précautions sanitaires qui s'imposent, le dispositif déployé sera réduit à sa plus simple expression.

Seules les personnes strictement indispensables au bon déroulement de cette cérémonie pourront y assister et ce, sans public. Bien évidemment, l'UNC de Maule a le regret de devoir reporter son traditionnel repas dansant à une date ultérieure pour des raisons évidentes.

Nous remercions par avance tous les Maulois pour leur compréhension. Nous espérons également pouvoir vous donner rendez-vous pour l'opération FOURMONT 2021 que nous préparons pour commémorer l'appel du 18 juin 1940, qui devrait se dérouler, si tout va mieux, le dimanche 20 juin 2021, au parc Fourmont avec ses baptêmes de l'air en hélicoptère.

Et comme le dit notre devise « Restons unis comme au front ».

Patrick CARRELET,  
Président de l'UNC de Maule.

## À VOS AGENDAS

Les samedis  
21 novembre et  
19 décembre 2020



### La municipalité vous écoute

L'équipe municipale vous reçoit autour d'un café sur la place du marché pour des contacts simples, directs et réguliers. Vos questions, suggestions, remarques de toutes natures nous permettent d'être à l'écoute de vos interrogations et de vos attentes, d'y répondre et de les prendre en compte en vue d'actions futures.

## Les rendez-vous et activités des **Aînés**

En raison du contexte sanitaire actuel, le CCAS n'a pas pu reprendre l'activité du club.

Des visites à domicile sont cependant assurées par Catherine MIRAUCOURT et Brigitte VIDAL et des appels téléphoniques sont également effectués. Un retour et un bilan sont établis par Catherine MIRAUCOURT chaque semaine.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :  
Madame Éloïse MARTIN,  
Directrice du CCAS,  
au 01 82 86 01 71.

### Prime de chauffage 2020

Elle est attribuée aux Maulois âgés de 70 ans ou plus, non imposables ou ne payant pas plus de 500€ d'impôts sur le revenu et justifiant du paiement ou de l'exonération de la taxe d'habitation 2019.

Vous devrez remettre au bureau du CCAS, pour le mercredi 2 décembre 2020 la copie des documents suivants :

- Pièce d'identité.
- Dernier avis d'imposition.
- RIB.
- Bulletin d'inscription dûment rempli.

#### BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LA PRIME DE CHAUFFAGE 2020

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Tél : .....

### Colis de Noël 2020

Ils sont attribués aux Maulois âgés de 70 ans ou plus, non imposables ou ne payant pas plus de 500€ d'impôts sur le revenu et justifiant du paiement ou de l'exonération de la taxe d'habitation 2019.

Vous devrez remettre au bureau du CCAS, pour le mercredi 2 décembre 2020 la copie des documents suivants :

- Pièce d'identité.
- Avis de non-imposition 2019 ou d'imposition inférieure à 500 €.
- Taxe d'habitation 2019 ou, exonération de taxe d'habitation.
- Quittance de loyer ou, pour les propriétaires, justificatif de domicile.
- Bulletin d'inscription dûment rempli.

**Les colis seront livrés du lundi 14 décembre au vendredi 18 décembre 2020.**

#### BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LE COLIS DE NOËL 2020

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse de livraison : .....

.....

Tél : .....

Veuillez nous préciser les options souhaitées :

- |  |                                |
|--|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Solo (personne seule) | <input type="checkbox"/> Salé  |
| <input type="checkbox"/> Duo (couple)          | <input type="checkbox"/> Sucré |

# VIE MUNICIPALE

## RÉTROSPECTIVES



©Nicolas DUPREY/ CD 78

### Opéra d'été, *Le Lac des Cygnes* de Tchaïkovski, 5 septembre

Organisé par le département des Yvelines, cet opéra en plein air a rassemblé plus de 200 spectateurs.



©Nicolas DUPREY/ CD 78



©Nicolas DUPREY/ CD 78



©Nicolas DUPREY/ CD 78



### Forum des associations, 6 septembre

Malgré des conditions un peu particulières cette année, cette édition du Forum des Associations a été réussie et a permis aux 67 associations présentes d'accueillir les visiteurs. Bravo à tous les bénévoles.





# VIE MUNICIPALE

## RÉTROSPECTIVES

Prix du Pastel-Dessin  
"J'attends le déconfinement"  
de Michèle GUILLOT



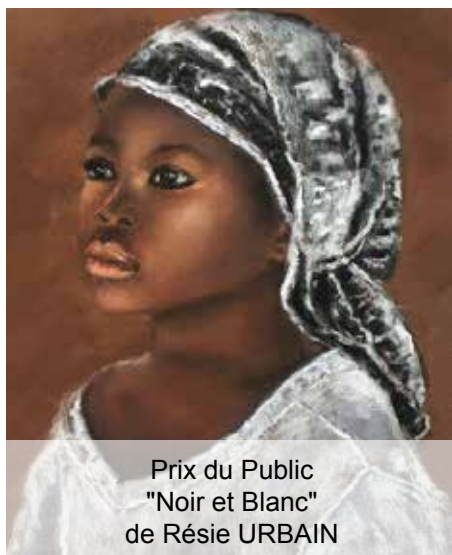
Prix de la Peinture  
"Plaisir retrouvé"  
de Georget PINON

### Festiv'Arts, La semaine artistique du Val de Mauldre, Du 12 au 19 septembre

Une belle sélection d'œuvres pour cette édition 2020. Félicitations aux lauréats et bravo à l'ensemble des exposants pour leurs créations. Merci aux visiteurs d'être venus si nombreux !



Prix Marcel Tréboit  
"Natura"  
d'Édouard DUTHUILLÉ



Prix du Public  
"Noir et Blanc"  
de Résie URBAIN



### Fête des commerçants de Maule, du 9 au 13 septembre

Bravo à l'association des commerçants qui, lors de sa grande tombola, a offert un vélo électrique en premier prix.



Prix de la Photographie  
"Parfum de liberté"  
de Jean TIPHAÏNE



# VIE MUNICIPALE

## CRÈCHE

Depuis le 14 septembre les jardins d'éveil ont pu reprendre. Nous sommes heureuses d'accueillir à nouveau les enfants ! Ils ont pu découvrir les joies de la peinture, le sable, la pâte à modeler, la peinture propre et bien entendu le petit goûter tant attendu ! Les enfants semblent ravis de venir jouer dans les locaux de la crèche et ils en profitent bien.



# La crèche Familiale recrute

Vous avez des supers pouvoirs alors n'hésitez pas à rejoindre notre équipe de **Supers-Assistantes Maternelles !**

**Vous avez votre agrément ou vous souhaitez l'obtenir ?**

**Contactez nous :**

Crèche familiale de Maule : 01.82.86.01.73

Mail : [creche.maule@wanadoo.fr](mailto:creche.maule@wanadoo.fr)

**Nous pouvons vous aider à concrétiser votre projet !**



## **CONTACT CRÈCHE**

**01 82 86 01 73**

Inscriptions, accueil et renseignements tous les jours auprès de Véronique Charretier et de Fabienne Linares de 9h à 12h et de 14h à 17h.



# VIE MUNICIPALE

## INITIATIVE CITOYENNE



## L'Initiative Citoyenne, c'est parti !



Dès aujourd'hui, les Maulois peuvent proposer une idée et la voir se concrétiser grâce à leur action et à " l'Initiative Citoyenne " mise en place par la commune. Son rôle ? Faire aboutir les projets démontrant un intérêt général, un caractère d'utilité sociale propre à faire croître le bien-être de tous.

Des projets citoyens multiples existaient déjà, citons par exemple le Répar'Café, la Permacouture, Don et Troc, la Vitrine du Développement Durable... Avec cette composante " Initiative Citoyenne ", la commune se dote d'une structure chargée d'étendre encore plus le champ des possibles : assister ceux qui ont une idée plus ou moins avancée, ceux qui souhaite réfléchir en groupe, ceux qui veulent composer avec d'autres savoir-faire, etc.

Chaque Maulois peut ainsi avoir la satisfaction de piloter son projet, seul ou en groupe, de s'impliquer dans la vie communale par ses idées, ses suggestions, dans n'importe quel domaine, en matière d'environnement, d'emploi, d'évènementiel, de sport... Aucun domaine n'est exclu, le seul critère étant l'apport au bien commun. Quel que soit le degré d'avancement, toutes les idées ont vocation à être écoutées, évaluées techniquement, financièrement, socialement, dans un objectif de faisabilité.

D'un point de vue pratique, il s'agit d'abord de favoriser l'émergence d'idées au quotidien, d'assister leur formalisation, d'orienter vers les intervenants les plus à même de contribuer à leur succès (élus, agents municipaux, associations, professionnels, habitants...). Ces actions débouchent sur "un plan projet" réalisé par ses initiateurs, similaire au business plan des créateurs d'entreprise, à la différence majeure qu'il ne comporte pas d'objectif lucratif.

Le projet est alors soumis au comité d'Initiative Citoyenne, composé d'élus et de citoyens de la commune, qui évalue les propositions et peut allouer un budget participatif communal si un investissement est nécessaire. Une fois lancé, le projet rejoint le comité couvrant son domaine, que ce soit l'Environnement, le Développement Durable, l'Urbanisme, la Communication, le Social, le Sport, l'Associatif...

Pour montrer l'importance attachée par la commune aux projets des Maulois, le comité « Initiative Citoyenne » est placé sous la responsabilité du premier adjoint au Maire.



**Olivier LEPRÊTRE**  
*1<sup>er</sup> adjoint au Maire,  
délégué à l'initiative citoyenne,  
à l'emploi et au transport*

## CONTACTEZ-NOUS !

Rejoignez-nous sur notre nouvelle page Facebook : Maule Initiative Citoyenne.

Dès à présent, vous pouvez nous envoyer une brève description de votre projet à l'adresse [initiativecitoyenne@maule.fr](mailto:initiativecitoyenne@maule.fr) ou la déposer sous forme papier dans la boîte aux lettres de la mairie.



Maison médicale



Résidence intergénérationnelle  
Harlay de Sancy



Travaux rues Saint-Vincent et d'Agnou

# LE DOSSIER

## Budget et fiscalité 2020



EHPAD La Mésangerie



Forum des associations 2020

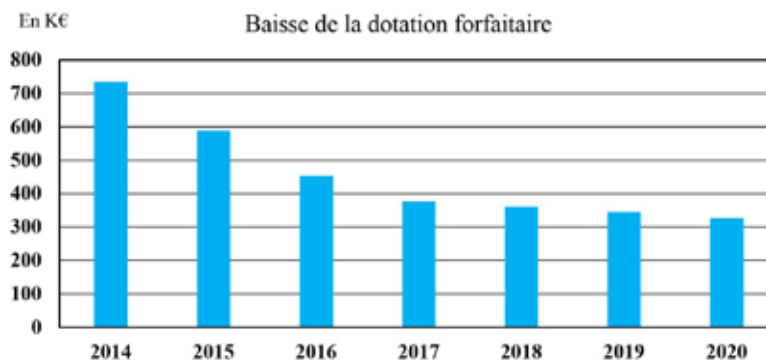
### Qu'en est-il du budget et de la fiscalité 2020 ?

Entre la dotation globale de fonctionnement et le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle, la commune de Maule a perdu encore en 2020 une recette de 28 K€ par décision de l'État. Entre 2015 et 2020, ce sont ainsi plus de 3 000 000 € que l'État a autoritairement prélevé sur la commune.

#### ↘ Nouvelle baisse de 18,5 K€ pour la Dotation Forfaitaire en 2020

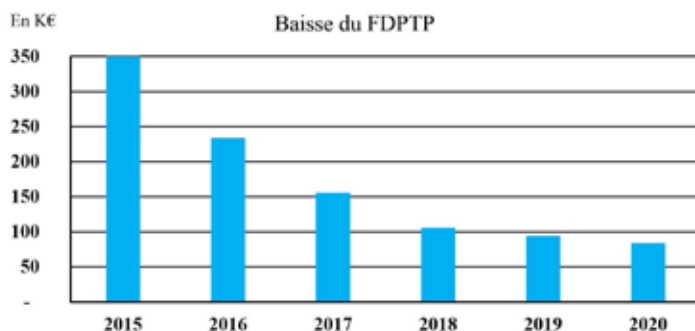
Cette recette est versée par l'État pour compenser les transferts de compétences vers les communes et devait couvrir les dépenses supplémentaires des communes pour assurer ces décentralisations.

Or depuis 2015, cette dotation ne cesse de diminuer puisqu'entre 2015 et 2020, elle a été divisée par un peu plus de 2 (-56%), alors que les transferts de charges, quant à eux, ont été maintenus, voire ont augmenté.



Elle est annoncée stable pour 2021 sur le plan national, tout comme elle l'était en 2020 (et après six années de baisse) et nous avons tout de même perdu -5%.

#### ↘ Nouvelle perte du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle de 10 K€ en 2020



La commune reçoit chaque année une dotation au titre du Fonds Départemental de Péréquation de Taxe Professionnelle, ou FDPTP.

Maule est, à ce titre, classée commune « défavorisée » (ayant très peu de fiscalité professionnelle), ce qui la rend éligible à ce fonds.

Une nouvelle circulaire de répartition du fonds a été élaborée par l'État et s'impose aux Conseils départementaux. L'application des critères a commencé en 2015.

Concrètement, la commune de Maule, pourtant éligible à ce fonds, ne percevra que 83 K€, soit une perte d'un peu plus de 10 K€ par rapport à 2019 et une perte cumulée de plus de 1 M€ en six ans.

Nous pouvons réellement nous demander si ce fonds ne va pas disparaître dans les années à venir.

# LE DOSSIER

## BUDGET ET FISCALITÉ 2020

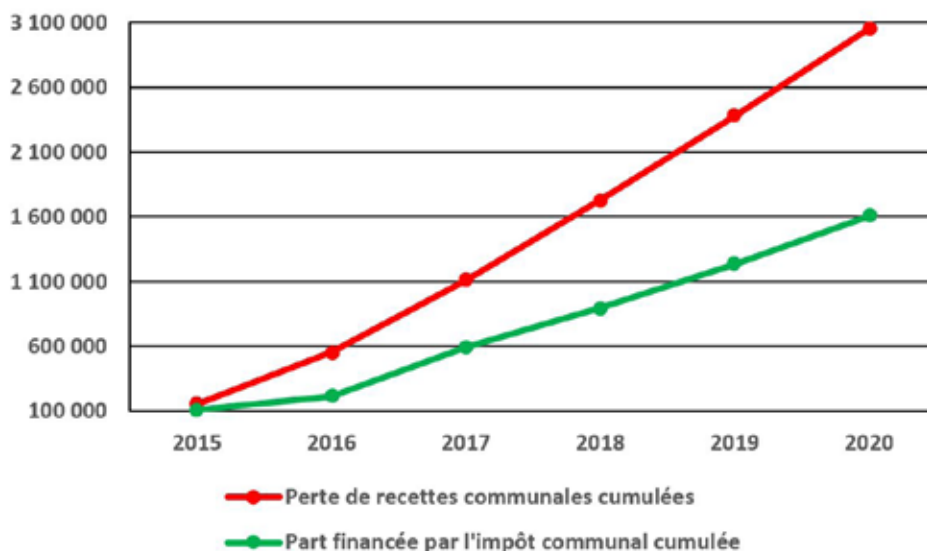
Malgré ces nouvelles baisses, cette année encore :



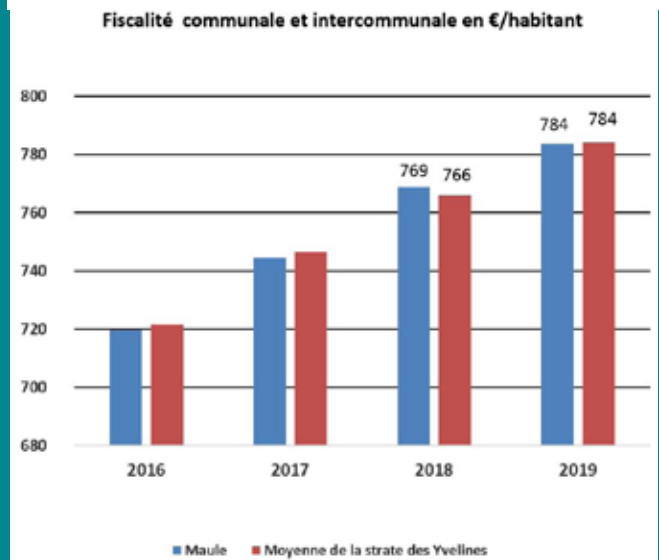
**0%** d'augmentation des taux d'imposition

En 2019, il n'y a pas eu de hausse du taux des impôts communaux. En 2020, grâce à une gestion rigoureuse, il n'y a toujours pas d'augmentation des taux d'imposition communaux et intercommunaux.

Comparaison des recettes prélevées par l'État et la part financée par l'impôt communal



Comparatif avec les communes de la strate 5000 h à 7500 h



Sur les 27 communes de la strate de 5 000 à 10 000 habitants des Yvelines, la moyenne des impôts communaux et intercommunaux s'établit à 784 €.

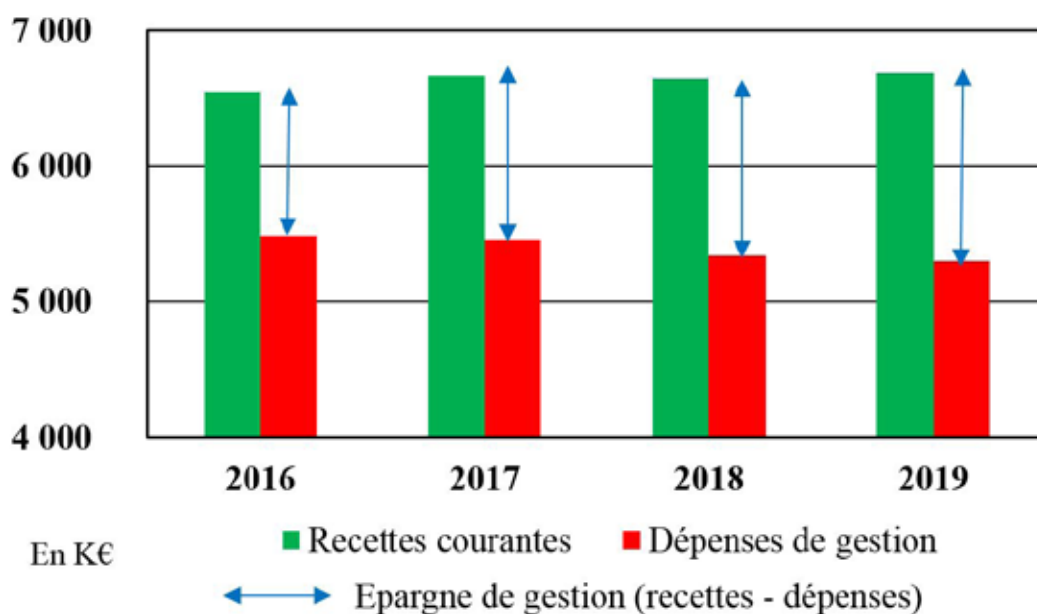
Maule, avec 783 € continue de se situer dans la moyenne malgré ses faibles recettes de fiscalité professionnelle.

Seule la moitié des recettes ponctionnées par l'État a été répercutée sur l'impôt, le reste a été comblé par des économies de fonctionnement sur le budget de la commune.



### Des dépenses de fonctionnement toujours en baisse en 2019

Après deux années de baisse des dépenses de fonctionnement en 2017 et 2018, les dépenses de fonctionnement sont de nouveau en baisse en 2019 de -0,8%. C'est le signe d'une gestion maîtrisée à la recherche d'économies et à prestations constantes.



### Notre épargne est en hausse de 6,5% en 2019

Ceci améliore notre autofinancement, nous permettant ainsi de nous désendetter tout en continuant notre politique d'investissements.





Le niveau et l'évolution de la capacité de désendettement sont très bons

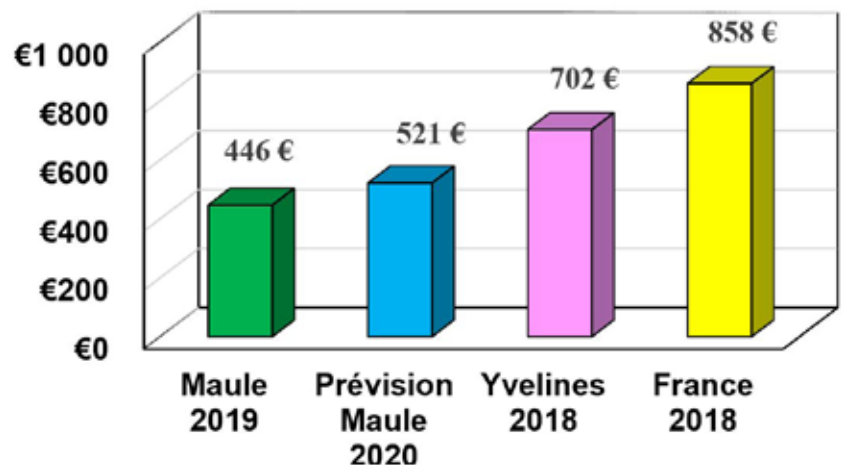


**- 44%**

Réduction de l'endettement à long terme de la commune de Maule entre 2014 et 2019

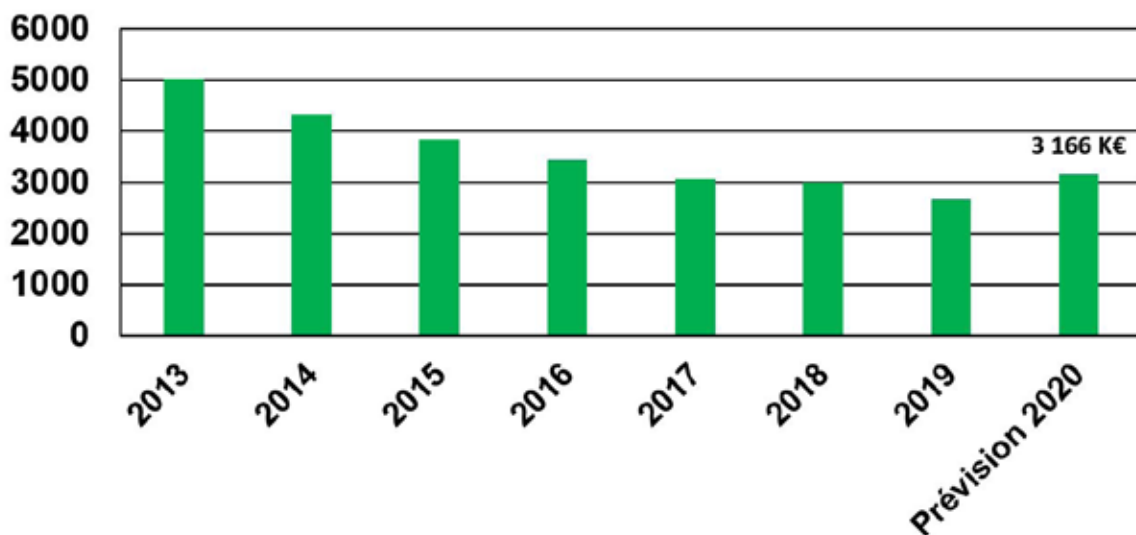


Dette long terme en €/habitant



L'endettement augmente légèrement mais reste de 35% inférieur à la moyenne comparable yvelinoise et de 50% inférieur à la moyenne nationale.

Dette long terme en K€



Cela permet en 2020 de pouvoir se réendetter afin de financer les projets inscrits au BP et notamment les travaux de voirie rue St Vincent et rue d'Agnou qui sont par nature très peu subventionnés.

La dette restera nettement inférieure à la moyenne yvelinoise et nationale de la strate des communes de 5 000 à 7 500 habitants.

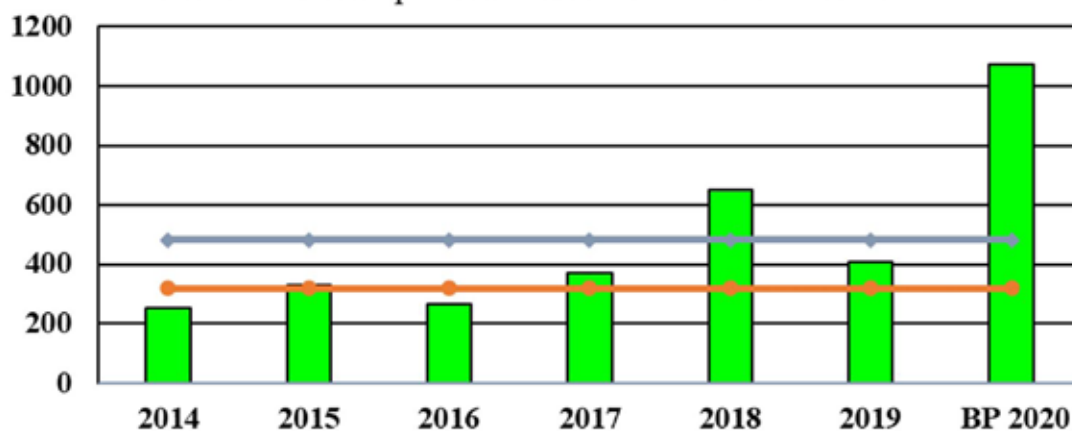
# LE DOSSIER

## BUDGET ET FISCALITÉ 2020

↖ ↗ Un niveau d'investissement  
↙ ↘ **exceptionnellement élevé à 6,5 M€**  
sans hausse des impôts



Evolution des dépenses d'investissement en €/habitant



■ Dépenses d'équipement Maule —●— Moyenne nationale 2018 —◆— Moyenne Yvelines 2018

Pour 2020, les principales opérations du budget d'investissement sont :

- ✓ Maison Médicale territoriale: lancement des travaux subventionnés à 100% par le Département.
- ✓ Rue Saint-Vincent et rue d'Agrou : travaux de voirie et d'éclairage public.
- ✓ Acquisition en plein centre d'un terrain bâti pour la construction en 2021 d'un parking de 200 places.
- ✓ Église : dernière tranche de restauration des extérieurs.
- ✓ Achèvement des opérations des investisseurs extérieurs accompagnées par la commune : résidence intergénérationnelle Harlay de Sancy et EHPAD La Mésangerie.

### Du côté de la taxe d'habitation



Depuis 2020,

# 57%

des Maulois ne paient plus la taxe d'habitation sur leur résidence principale

Le projet de loi des finances pour 2021 confirme bien la suppression progressive de la taxe d'habitation.

De plus, il est confirmé que pour les administrés qui continuent toujours de payer la taxe d'habitation, soit 43% des maulois, l'exonération sera progressive entre 2021 et 2023 (-30% en 2021, -65% en 2022 et -100% en 2023).

Plus aucun foyer ne paiera cette taxe sur la résidence principale en 2023.

### Et de celui de la taxe foncière

Aucune augmentation de la part communale en 2020. La part départementale baisse de -8%. Seules les bases (valeur locative déterminée par les services de l'État) ont augmenté.

La taxe foncière restera, lorsque la taxe d'habitation aura été totalement supprimée, le seul impôt géré par les collectivités. Ainsi, la fiscalité communale reposera uniquement sur les propriétaires, ce qui limitera les marges de manœuvre des communes.

Cela n'encourage pas non plus la citoyenneté et le respect du service public. Les administrés qui ne payent pas la taxe foncière ne verront pas la corrélation entre les services publics et leurs impôts. Dans l'avenir, seule une partie de la population, les propriétaires, contribuera au financement de toute la collectivité par le biais de la taxe foncière. C'est contraire à la réelle fraternité et à la réalité républicaines qui veulent que chacun contribue à la mesure de ses moyens, cette situation sera donc injuste.

## Impact de la crise sanitaire liée à la COVID-19

La crise sanitaire liée à la COVID-19 n'a pas eu trop d'impact sur le budget de la commune. En effet, malgré une baisse des recettes familles et les coûts supplémentaires liés au protocole sanitaire pour les écoles et le personnel communal, des prestations budgétées n'ont pas été réalisées (manifestations culturelles, restauration scolaire, ...). Mais, il est fort probable que les conséquences sur le budget 2021 seront plus importantes encore car nous ne connaissons pas encore quelle sera la politique de l'État vis-à-vis des dotations. De plus, nous allons percevoir certainement moins de fiscalité des entreprises et moins de droits de mutation étant donné le contexte économique.



## Les acteurs locaux à votre service



### **UN GRAND MERCI**

à tous les participants et visiteurs  
qui sont venus malgré la pluie  
au forum des entreprises de Maule !

**2021** sera l'année de la parution  
de l'**annuaire EDM**  
où vous pourrez retrouver  
les coordonnées et métiers de  
tous nos acteurs locaux.

**ENTREPRISES, ENTREPRENEURS, ARTISANS, COMMERÇANTS DE MAULE  
VOUS SOUHAITEZ NOUS REJOINDRE, CONTACTEZ :**

Sandrine Bodin-Leboucher 06 99 57 95 57

[entreprisesdemaule@gmail.com](mailto:entreprisesdemaule@gmail.com)

[www.entreprises-de-maule.fr](http://www.entreprises-de-maule.fr)

[www.linkedin.com/company/association-des-entreprises-de-maule/](https://www.linkedin.com/company/association-des-entreprises-de-maule/)

### POSTES À POURVOIR IMMÉDIATEMENT

- ▶ Vendeur Barbecue
- ▶ Surveillant Etude/Cantine
- ▶ Barmaid
- ▶ Homme de Maintenance
- ▶ Educateur Spécialisé
- ▶ Assistante Maternelle
- ▶ Vendeur Bricolage
- ▶ Aide à Domicile
- ▶ Stage - Espaces Verts
- ▶ Vendeur en Boulangerie
- ▶ Technicien Chauffagiste
- ▶ Animateur Périscolaire
- ▶ Gérant de Magasin
- ▶ Auxiliaire de Vie
- ▶ Agent d'Entretien
- ▶ Conseiller Immobilier
- ▶ Auxiliaire de Puériculture

### GeM-Emploi (Gally et Mauldre Emploi) Votre commune vous assiste dans l'emploi !

**Vous êtes une entreprise, une collectivité à la recherche de compétences ?**

Nous vous proposons les candidats répondant à votre besoin.

**Vous êtes demandeur d'emploi ou cherchez à en changer ?**

Nous vous mettons en relation avec les organismes qui recherchent vos compétences.

**Vous souhaitez créer votre entreprise ?**

Avec Initiative Seine Yvelines, obtenez un accompagnement et un financement sans intérêts.

**Vous avez besoin d'un accompagnement pour faire évoluer votre carrière ?**

Notre partenaire ACE est là pour vous assister.

**Vous avez entre 16 et 25 ans ?**

En relation avec la mission locale de votre commune, nous vous aidons à trouver aides, formations, contrats en alternance, stages, emplois.

Si vous souhaitez

- de nouvelles opportunités de carrière
- vous rapprocher de votre lieu de domicile
- ou tout simplement changer d'emploi,

contactez-nous dès à présent, nous vous aiderons dans vos recherches.



**Olivier LEPRÊTRE**

*1<sup>er</sup> adjoint au Maire,  
délégué à l'initiative citoyenne,  
à l'emploi et au transport*



**CONTACT**  
**01 30 90 86 25**  
**contact@gem-emploi.org**

*Retrouvez-nous aussi :*

- sur le site internet : <http://gem-emploi.org>
- sur Facebook : GeM-Emploi
- dans votre commune sur rendez-vous

## SE CULTIVER La place de la mairie : aujourd'hui et autrefois

Voici exactement un siècle, en 1920, une démolition allait donner à la place de la mairie la physionomie qu'elle a gardée depuis lors. Certes, les commerces ont bien évolué et ces dernières années aussi. Mais lorsque l'on regarde les premières cartes postales, c'est sans grande difficulté, fort heureusement, que l'on identifie les lieux qu'elles représentent.

### Que se passe-t-il en 1920 ?

On décide de démolir la maison qui était accolée au transept nord de l'église et qui menaçait de tomber en ruine. Elle avait été construite en 1794 par le « citoyen » Cretté. Elle abrita un temps la société des « Dames françaises » puis du Secours Mutuel. Sa disparition va permettre de retrouver les traces de l'ancien transept démantelé à la suite des conflits de la Guerre de Cent ans. Gageons que les travaux de restauration de l'église, actuellement en cours, nous les feront paraître davantage. L'histoire se trouve aussi écrite dans les murs.

La photo ci-contre est fort intéressante et date du 19<sup>ème</sup> siècle. En effet, on y voit la maison en question, une procession qui descend vers la rue Parisis. Point de rue Maurice Berteaux puisqu'elle ne sera percée qu'en 1900.



### Mais depuis quand cet espace dénommé « place de la mairie » existe-t-il ?

Les plans anciens nous le montrent et les archives nous l'expliquent. Ainsi jusqu'aux environs de 1775, le cimetière de la paroisse Saint-Nicolas se trouvait sur cette place. On y accédait depuis l'église par la porte Nord, appelée parfois porte des morts et, depuis la rue Parisis, par un escalier. Un calvaire s'y dressait. Le cimetière fut peu à peu désaffecté et remplacé par celui que nous connaissons aujourd'hui. Ceci grâce au don des terres qui appartenaient à notre marquise de Logivière, avant-dernier seigneur de Maule.

La disparition du cimetière entraîna celle de l'escalier par lequel se terminait la rue Parisis, ceci afin de permettre aux véhicules d'alors l'accès à la nouvelle place créée ! Voilà qui explique le ressaut existant toujours en haut de la rue Parisis.

Bien vite sans doute l'espace fut-il construit. Moins d'un

siècle plus tard, une grande bâtisse occupait près de la moitié du haut de la place. Vers 1860, ce bâtiment devint l'« Auberge de la Belle Image » tenue par les époux Hérouard.

Imaginez-vous l'encombrement des rues les jours de marché ! Nombre de charrettes, tirées par des chevaux, bien sûr, arrivaient de toutes les localités environnantes et même de plus loin car le marché de Maule était un lieu important d'échanges !

Revenons à la mairie. Après la Révolution, les différents conseils municipaux se réunissaient dans des maisons louées. Situation peu confortable qui amena la décision de construire une mairie. Il fallait de l'espace. Pour cela, on démolit cette grande bâtisse de la Belle Image. Et, en partie à l'arrière de celle-ci, on a construit la mairie flanquée bientôt des deux bâtiments abritant d'un côté l'école des garçons, de l'autre celle des filles. Ce qui entraîna la création de la rue des Galliens pour établir une communication entre la place et le boulevard des Fossés qui avait été créé en 1830. L'architecte Gueste, qui demeurait à Maule construisit d'autres mairies selon des plans similaires. Cette mairie fut solennellement inaugurée en 1865. Devenue insuffisante, une nouvelle mairie sera inaugurée en 1985.

### Parlons aussi de la « place de l'église », officiellement le début de la rue Quincampoix, qui participe au coup d'œil.



Jusqu'en 1849 une butte de terre s'élevait devant les habitations. C'était alors la place du Marché au blé qui se tenait devant le portail ouest de l'église. On a décidé alors d'agrandir l'espace en l'aplanissant. Ce qui explique les escaliers qui conduisent à ces maisons.

C'est ainsi qu'au cours des siècles s'est mis en place le décor que nous connaissons encore aujourd'hui.

### Odette COSYNS

Chargée de mission Patrimoine et Musée  
Présidente de l'ACIME

Sources : Archives départementales et municipales  
Photos dans « Voyage pittoresque à Maule » Ed. ACIME

# CULTURE

ESPACE CULTUREL MARCEL TRÉBOIT



Musée Victor Aubert

## L'OBJET DU MOIS LA COLONNETTE



Base de colonnettes romanes  
(12<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup> siècle) provenant du prieuré

Cet élément, et bien d'autres provenant du prieuré ou de l'église, attestent de l'architecture. Ils sont aujourd'hui conservés et préservés au musée comme témoignages, soit à l'occasion de restauration ou, malheureusement, de destruction comme c'est le cas pour le prieuré. Fondé en 1076, il s'étendait sur tout le côté sud de l'église, comprenant plusieurs bâtiments peu à peu disparus au cours des siècles.

Sa dernière destruction eut lieu vers 1950. À ce moment-là, le bâtiment qui se trouvait à front de la rue Maurice Berteaux ne fut pas restauré mais abattu.



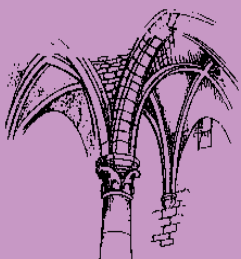
NUIT EUROPÉENNE  
DES MUSÉES  
(annulée)  
14 novembre



Le bâtiment surmontant la salle basse vue depuis la rue Maurice Berteaux  
Photo extraite du livre  
*Victor Aubert, l'archéologue, le Poilu*  
(Odette Cosyngs et Nicole Martin)

**Odette COSYNS**

Chargée de mission Patrimoine et Musée  
Présidente de l'ACIME



Le musée ouvre ses portes dès 14h30 jusqu'à 18h chaque mercredi et les dimanche 1<sup>er</sup> novembre, samedi 7 novembre, 5 décembre et dimanche 6 décembre 2020.

Pour les groupes, visites commentées sur rendez-vous les jours d'ouverture et en dehors. L'entrée est gratuite.

Retrouvez le musée sur votre téléphone, votre tablette et votre ordinateur.  
Plus d'infos sur [www.museeaubertmaule.free.fr](http://www.museeaubertmaule.free.fr)



visitez le site du  
Musée



# CULTURE

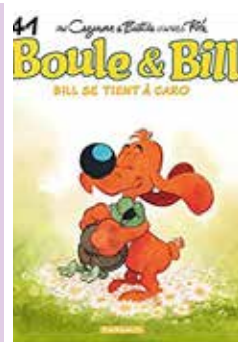
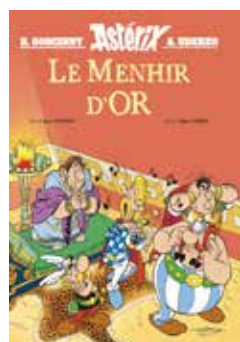
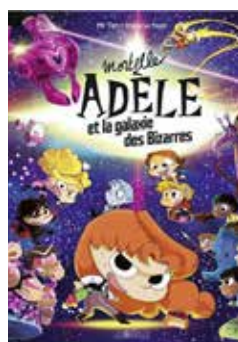
## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### Du côté des enfants et des ados

Un conte imaginé il y a plus de dix ans alors qu'elle écrivait la saga Harry Potter !!

Cette année, alors que la crise sanitaire confinait les enfants de par le monde, JK Rowling a eu l'idée de reprendre cette histoire pour la publier en ligne gratuitement. Elle a replongé avec bonheur dans l'univers de *l'Ickabog*, a pris plusieurs semaines pour parfaire le texte avec ses enfants devenus adolescents, et l'a proposé sous la forme d'épisodes pendant l'été.

Dans une démarche caritative, l'auteure s'est engagée à reverser la totalité de ses droits d'auteur à des associations aidant ceux qui ont souffert de la pandémie.

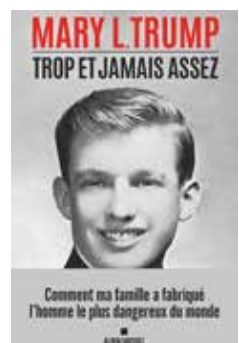


### Du côté des adultes



*Lou* est une BD qui fascine parce qu'elle s'inscrit dans un quotidien décalé et nos bambins en raffolent !

Quand *Lou* débutait en 2004, c'était une enfant qui vivait seule avec une maman un peu loufoque. Puis on l'a suivie au fil des 8 tomes : sa rencontre avec Tristan, les étés avec les copains, l'arrivée de son frère et la crise des cristaux. *Lou Sonata* est une nouvelle partition. L'auteur confie d'ailleurs toujours écrire en musique et l'avoir imaginée comme une sonate. Cette fois, c'est l'histoire d'une Lou devenue jeune femme, confrontée à sa vie d'étudiante, qui s'installe seule dans les joies et les peines de l'indépendance...



**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :**  
24, rue Quincampoix - 78580 MAULE  
☎ 01.30.90.80.51

**Horaires d'ouverture de la bibliothèque :**  
- lundi : 14h30 à 17h00  
- mercredi : 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h00  
- samedi : 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00

**Céline RALLON**  
Responsable de la bibliothèque municipale

**Tarif annuel : 10 € par personne**





Ville de  
Maule

# Fête du Beaujolais

**Samedi 21 novembre**

## Marché de Maule

### Menu des festivités

— Découverte du millésime 2020 —

**Ouverture : 9h - 13h**

Les commerçants du  
marché et du centre-ville  
vous proposent

- des animations
- des dégustations
- des paniers garnis à gagner

Port du masque et respect  
des gestes barrières obligatoires

Plus d'informations : [contact.mairie@maule.fr](mailto:contact.mairie@maule.fr) - 01 30 90 49 12/17

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé et doit être consommé avec modération

# ACTUALITÉS JEUNESSE

## FESTIV'ARTS



## Festiv'arts : bien plus qu'une simple exposition d'art

Mercredi 16 septembre, à l'occasion de l'exposition Festiv'Arts anciennement connu sous le nom du Salon des Arts du Val de Mauldre, les enfants volontaires du Centre de Loisirs et de Planète Jeunes ont pu assister à une démonstration. Cette nouvelle activité, mise en place lors de cette première édition, a été organisée en partenariat avec Pascal SALAÛN, lauréat 2019 du prix Marcel TRÉBOIT et du prix du Public. Cela a été l'occasion pour eux de découvrir et de s'essayer à l'art de l'aquarelle.



### NOËL 2020



**VACANCES : Du 21 au 31 Décembre 2020**

#### INSCRIPTIONS:

**MAULOIS : DU 2 NOVEMBRE AU 6 DECEMBRE 2020**

**CCGM : DU 16 NOVEMBRE AU 6 DECEMBRE 2020**

Pour faire l'inscription de vos enfants pour les vacances :

Remplir la fiche sanitaire jaune 2020-21 (si ce n'est pas déjà fait !)  
Envoyer un mail à l'adresse [centre-loisirs@maule.fr](mailto:centre-loisirs@maule.fr) avec les dates que vous souhaitez réserver, attendre notre confirmation par retour de mail pour être certains que votre demande a bien été prise en compte.

**NE SUPPRIMEZ PAS VOS MAILS TANT QUE VOUS N'AVEZ PAS RECU NOTRE REPONSE.  
Annulation sans facturation jusqu'au 6 Décembre maximum**

Attention vous ne pouvez réserver qu'après avoir constitué le dossier d'inscription auprès  
de la direction du Centre de loisirs de Maule  
Tel : 01.30.90.80.79

## Illumination du sapin de Noël

Les enfants du périscolaire, si la situation sanitaire le permet, viendront décorer le grand sapin de la Place du Général de Gaulle avec les décorations qu'ils auront réalisées avec leurs animateurs.

Afin de respecter les normes sanitaires en vigueur, cet évènement se déroulera sur plusieurs jours.





Ville de  
**Maule**

# programme du Marché de la Saint-Nicolas\*



## **Samedi 5 décembre - 10h-20h**

- 10h : fanfare de Noël**
- 10h30-11h : spectacle de Noël pour les tout-petits**
- 11h-11h30 : concert des petits violonistes**
- 11h30 : départ des vélos de Saint Nicolas**
- 12h : visite de Saint Nicolas**
- 14h : fanfare de Noël**
- 14h30 : spectacle de Noël pour les enfants**
- 15h : spectacle de rue et visite de Saint Nicolas**
- 15h30-16h15 : conte de la Saint-Nicolas**
- 16h15-16h30 : distribution de chocolats chauds**
- 16h30-17h30 : ateliers pour les enfants**
- 17h30 : spectacle de Noël pour les adolescents**
- 18h : fanfare de Noël et visite de Saint Nicolas**
- 18h30 : projection musicale**
- 19h : spectacle de rue**

## **Dimanche 6 décembre - 11h-18h**

- 10h30-11h : spectacle de Noël pour les tout-petits**
- 11h-12h : fanfare de Noël et visite de Saint Nicolas**
- 12h : spectacle de rue**
- 14h : fanfare de Noël et visite de Saint Nicolas**
- 14h30 : spectacle de Noël pour les enfants**
- 15h-16h : ateliers pour les enfants**
- 16h-16h30 : spectacle de Noël pour les adolescents**
- 17h : fanfare de Noël et visite de Saint Nicolas**
- 17h45 : chorale Everysing**

**Et toute la journée, promenades en calèche et visite de la mini-ferme dans la cour du prieuré.**

**\*ce programme peut être amené à évoluer**





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# RECENSEMENT

de la population 2021

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2021

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

## LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours**.

**Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.**

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

## LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE  
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE [WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](http://WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR)



Insee en partenariat avec votre commune



©wal\_172619.Pixabay

## La sédentarité et l'activité physique en France

Il a été démontré depuis de nombreuses années l'intérêt d'une activité physique régulière, même si elle est minime, dans la prévention de certaines maladies : cardio vasculaires (hypertension, artérite...), cancéreuses (cancer du sein, du colon...), métaboliques (diabète, obésité).

Une étude épidémiologique coordonnée par Santé Publique France et récemment publiée, compare l'évolution des modes de vie des Français entre 2006-2007 et 2014-2016. Ces études ont porté sur un panel de 4329 personnes lors de la première période et 3864 lors de la deuxième.

L'activité physique évaluée correspond au standard de l'OMS (voir encadré).

Le manque d'activité physique est d'autant plus préjudiciable qu'il s'associe à la sédentarité définie comme un comportement d'éveil caractérisé par une dépense métabolique basse en position assise ou allongée : en gros, le temps que nous passons devant des écrans (télé, ordinateur) !

Globalement, pour prévenir ces pathologies, nous devons avoir une activité physique et limiter nos temps de sédentarité.

En 2016 en Europe, 36,8% des adultes et 78% des adolescents étaient physiquement inactifs. De plus, 18,5% des adultes passeraient plus de 7,5 heures par jour assis et plus de 66% des adolescents passeraient plus de 2h par jour devant la télévision.

En France, cette étude montre que 70,6% des hommes et 52,7% des femmes atteignent les recommandations OMS pour l'activité physique. 80% de la population étudiée (hommes et femmes confondus) passent plus de 3h par jour devant la télévision. Ce temps diminue à mesure que le niveau de diplôme augmente.

Les enfants les plus jeunes sont ceux qui ont le plus d'activité physique avec une différence souvent

significative suivant le sexe. Le manque d'activité est corrélé au temps passé devant les écrans (97,4% des garçons et 86,3% des filles d'une tranche d'âge de 15-17 ans passent plus de 2h devant un écran).

En comparant les deux périodes d'étude, on constate que l'inactivité physique et le temps passé devant un écran ont augmenté de manière significative en 10 ans pour l'ensemble de la population. La probabilité d'une augmentation des pathologies de la sédentarité est donc grande dans un futur proche !

### Que peut-on faire à Maule pour limiter ces risques médicaux?

Nous avons la chance d'avoir un tissu associatif très riche dans notre ville, vous pouvez donc pratiquer des sports ou des activités physiques plus douces au sein de ces associations (voir Maule Associations). Vous pouvez aussi privilégier les déplacements à pied ou à vélo, l'utilisation des escaliers et non des ascenseurs... Vous pouvez également vous promener régulièrement autour de Maule. En 2021, nous avons prévu de baliser des chemins faciles d'accès avec mise à disposition d'indications (durée de parcours). En fin d'année, vous pourrez aussi faire des exercices avec divers appareils libres d'accès dans le parc Fourmont.

*Réf : Activité physique et sédentarité dans la population Française, situation en 2014-2016 et évolution depuis 2006-2007. C. Verdot, B Salanave, V Deschamps. BEH 15 9 juin 2020 pp 295-304.*

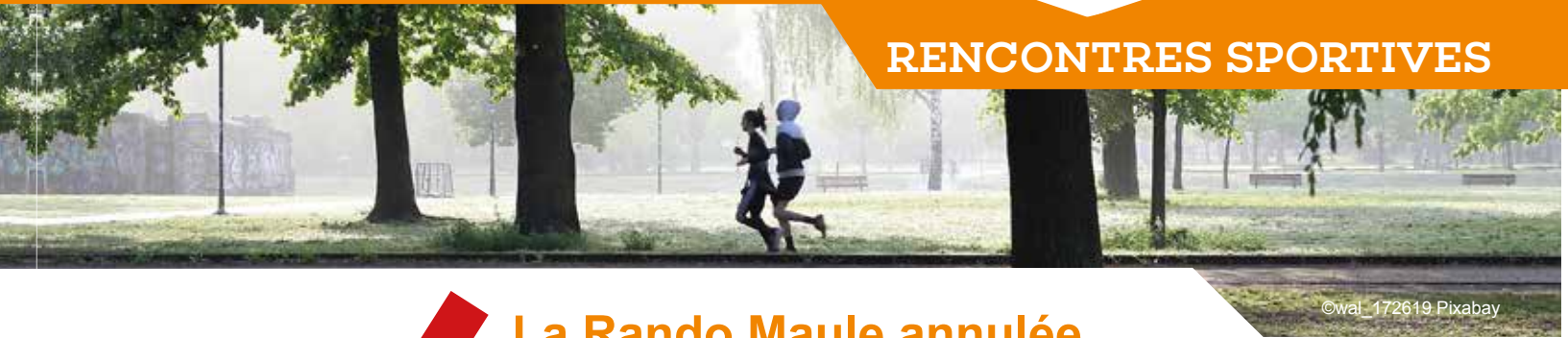


**Jean-Christophe SÉGUIER**  
Adjoint au Maire,  
délégué à l'environnement, au sport, à la santé et au handicap

## Les standards d'activité physique de l'OMS pour les adultes de 18 à 74 ans sont :

Cumuler trois jours ou plus avec une activité physique intense d'au moins 25 minutes par jour (activité qui accélère le cœur comme la natation, le jogging, l'aérobic, le foot...)

Ou cumuler cinq jours par semaine avec une activité physique modérée d'au moins 30 min/jour qui accélère modérément le cœur : par exemple la marche, le vélo, la danse.



©wal\_172619 Pixabay



### La Rando Maule annulée

En raison des conditions sanitaires liées à la propagation de la Covid-19, l'équipe organisatrice a fait le choix d'annuler la Rando Maule afin de préserver ses bénévoles et ses participants.

On ne baisse pas les bras pour autant !

Nous avons proposé à l'association "Enfants de la Terre" d'être présents sur notre marché de la Saint-Nicolas afin que ceux n'ayant pas pu participer à notre évènement caritatif, puissent, s'ils le souhaitent toujours, leur remettre leur don à cette occasion.

De plus, nous avons comme projet d'apporter aux enfants et au personnel des services de pédiatrie des hôpitaux alentours, le conte audio de la légende de Saint Nicolas et une boîte de chocolat, le tout... À vélo !

Nous vous attendons nombreux le 5 décembre pour soutenir le départ des vélos de Saint Nicolas ! Plus d'informations prochainement sur notre site et page Facebook.

### Les derniers résultats de l'USM Cyclisme



Maxime VAVASSEUR

Super performance de Maxime VAVASSEUR, notre junior vainqueur au Tréport (Seine Maritime), sur une épreuve de VTT où 170 coureurs étaient engagés. Parti dans les derniers dossards, Maxime aura eu la force et le courage de remonter un à un les coureurs partis devant lui.



L'équipe gagnante

Prix d'équipe pour l'école de vélo de Maule à Saint Sébastien. Grâce à la victoire de Maceo CUENIN, à la 3<sup>ème</sup> place d'Amaël PICANT et à la 4<sup>ème</sup> place de Johann MAUBOURGET, les Maulois remportent le challenge. Merci à la famille PICANT et aux bénévoles chargés de l'organisation.



Romain VIGNE

Grâce à Romain VIGNE, Thierry VIGNE et Jérôme MARCHAND, l'US Maule Cyclisme remporte le prix d'équipe à Trappes le dimanche 9 septembre 2020.

# VIE ASSOCIATIVE

**PARTAGER**

## La vitrine du développement durable



L'association s'installe à Maule. Retrouvez-la, une fois l'état d'urgence sanitaire levé, dans leur nouveau local le samedi matin à Maule, salle « La Belle Image » (dates à suivre sur leur fil d'actualité).

### Leurs activités au quotidien

- Deux ateliers réguliers gratuits et ouverts à tous, basés sur le partage de savoir-faire et des échanges conviviaux :

- Ateliers PermaCouture : date à venir,
- Ateliers Répar'Café : dont le prochain est prévu le samedi 14 novembre 2020, dans une salle privée au 4 rue Maurice Berteaux, à Maule.

- Des ateliers « Fresque du Climat », programmés de façon personnalisée, pour des séances « Grand Public » et/ou à la demande des élus locaux.

Il s'agit d'un jeu collaboratif qui permet de comprendre les enjeux du dérèglement climatique et d'insuffler des changements à tous les niveaux. La commune de Saint-Nom-la-Bretèche a fait appel à eux pour animer une fresque à destination des élus. La commune de Crespières a organisé en co-animation une séance grand public. L'association est aussi en contact avec les communes de Bazemont et de Mareil-sur-Mauldre pour des programations similaires : trois membres de l'association sont officiellement formés à cette animation. Le prochain atelier est prévu le samedi 7 novembre 2020 à la mairie de Saint-Nom-le-Bretèche.

- Des animations thématiques ponctuelles, comme celle du 3 octobre dernier à Mareil-sur-Mauldre, sur le thème du recyclage et des déchets.



### Comment les rejoindre ou les suivre ?

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues : « Agir ensemble et maintenant ! », c'est la devise que l'association souhaite adopter avec le plus grand nombre.

Abonnez-vous à leur newsletter et à leur page Facebook pour suivre leurs activités et actualités, et soutenez leurs actions en devenant adhérent.

Email : [la.vitrine.du.dd@gmail.com](mailto:la.vitrine.du.dd@gmail.com)

Site web : [lavitriedudeveloppementdurable.org](http://lavitriedudeveloppementdurable.org)

Co-présidents : Yves Lampens et Valérie Froissart (06.18.15.15.31)





# VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION MUSICALE MAULOISE



**J'APERRO**  
avec le **S'MAULE BAND**  
Direction Pascal TROGOFF

**VENDREDI 27 NOVEMBRE**  
**19h SALLE DES FETES**  
**MAULE**

Places limitées / Réservations recommandées:  
concertamaule@gmail.com

Tarif unique : 5€ avec une consommation Maüle

## PARTAGER

### Actions Pour le Savoir

Année scolaire 2020/2021  
Bât. des Instituteurs  
Ecole René Coty  
Rue des Vergers  
3ème étage, porte face



Nous reprenons le 1<sup>er</sup> octobre 2020.

### Pour l'accompagnement scolaire

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis,  
De 17 h à 18 h

**Nous aurons besoin de bénévoles**  
pour aider les enfants du cycle élémentaire  
à faire leurs devoirs et apprendre leurs leçons.  
Si vous avez une heure libre, au minimum,  
par semaine, rejoignez-nous.

**Nous recherchons également  
des étudiants rémunérés**

afin d'aider les collégiens,  
les lundis et jeudis de 18 h à 19 h

TARIFS :

45 € et 25 € à partir du 2ème enfant

### Pour l'alphabétisation et la remise à niveau en français

Nous accueillerons les adultes  
(auditrices et auditeurs)  
à partir du 1er octobre.

TARIFS

60 € et 40 € pour le 2ème de la même famille

Contacts : **Nadine MORISSON** 01 30 90 87 49

**Jacques ERARD** 01 30 90 60 61

### BEAUX ARTS DE MAULE

Année 2020-2021

L'association des Beaux-arts de Maule propose

#### Stages modelage avec Claire Deschamp

30 novembre et 3 décembre

1 et 4 février

22 et 25 mars

17 et 20 mai

Horaires : le 1<sup>er</sup> jour 9h30-12h30 et 13h30-16h30  
Le 2<sup>ème</sup> jour 9h-13h

Tarifs : 70€ adhérents, 80€ non adhérents

#### Stages peinture avec Laetitia Ruquier

16 et 17 novembre

11 et 12 janvier

1 et 2 mars

12 et 13 avril

Horaires : les lundis 14h/17h

les mardis 9h45/16h-45

Tarifs : 70€ adhérents, 80€ non adhérents

#### Stages loisirs créatifs avec Eugénie

21-22-23 décembre 2020

Horaires : 13h30-16h

Tarifs : adhérent 48€, non adhérent 51€

#### Stages dessin avec Eugénie

21-22-23 décembre 2020

Horaires : 16h-18h

Tarifs : adhérent 40€, non adhérent 42€



## MARCHE NORDIQUE

Le samedi à 13h30

Venez découvrir

une activité dynamique de pleine nature  
en petit groupe pour adultes et seniors actifs.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

06 11 57 04 68

[usm.gv.rp.maule@free.fr](mailto:usm.gv.rp.maule@free.fr)

[www.usmgvrp.com](http://www.usmgvrp.com)

# VIE ASSOCIATIVE

PARTAGER

ACIME



Si l'une de nos manifestations devait être annulée, vous en trouveriez l'annonce sur notre site internet : <http://acime.free.fr> ou au 06.12.93.41.50

## LA BIENNALE DU LIVRE



## 14<sup>ÈME</sup> SALON du LIVRE à MAULE



Les auteurs vous attendent pour dédicacer leurs ouvrages : romans, histoire, policier, économie, poésie... Et de merveilleux livres pour enfants. Vous trouverez ces ouvrages dans le catalogue du Salon



**Dimanche 29 novembre**

de 10h à 18h  
Salles de Fêtes « Les 2 Scènes »



Dimanche 8 novembre à 15h, dans la salle des fêtes (annulé)

"Comment établir sa généalogie ?"  
Conférence par Madeleine ARNOLD TETARD



RITMY **31<sup>ème</sup>** Saisons Musicales

David ENHCO Quartet  
et le Quatuor VOCE

"FAMILY TREE"

**MAULE**  
Dimanche 24 janvier à 17h00  
Complexe les Deux Scènes - Salle de spectacle

RÉSERVATIONS IMPÉRATIVES  
[www.ritmy.fr](http://www.ritmy.fr) - 06 60 85 88 80

SPEDIDAM

Inspiré par www.Printlock.com

## RITMY revient à Maule...

L'ACIME, association culturelle, s'intéresse d'abord à l'Histoire. Et pourquoi pas à la musique ? Lors des saisons 2010-2011 et 2012-2013, notre partenariat avec l'association RITMY (Rencontres InTercommunales pour la Musique en Yvelines) avait permis la présentation de deux concerts à Maule, l'un à la salle des fêtes, l'autre à l'église.

Grâce à la collaboration de Faustine URBAIN, fille de Luc URBAIN, vice-président de RITMY, par ailleurs flûtiste bien connu, l'ACIME a pu s'engager à nouveau dans ce partenariat soutenu financièrement par la municipalité de Maule. Aussi, retenir la date du 24 janvier 2021, celle du concert qui sera donné à Maule.

Vous en apprendrez bien davantage en allant sur le site de RITMY car six autres concerts sont proposés dans notre région. Vous aimez la musique avec des interprètes prestigieux ? Alors, étant donné les circonstances sanitaires, soyez prudents et réservez votre place dès à présent : les deux premiers concerts sont déjà complets !

Réservation sur le site internet : [www.ritmy.fr](http://www.ritmy.fr) ou au 06.60.85.88.80

# VIE ASSOCIATIVE



Comité de Jumelage de Maule  
et de la Vallée de la Mauldre

**AU CINEMA** 

**LES DEUX SCENES**

**DIMANCHE 15 NOVEMBRE 10H00**  
**MARDI 17 NOVEMBRE 15H30**

**6ème édition**  
**Cinéma écossais**

**Avec à l'affiche**

*10h00 le 15/11, 15h30 le 17/11*  
\*Accueil et Courts métrages « l'Ecosse et ses mystères »  
*10h30 le 15/11, 16h00 le 17/11*  
\*Projection du film de Stuart Murdoch (2014)

**«God Help the Girl»**  
durée 1h52, en VO avec sous titrages

**TARIFS : Adhérents 1.00€ , Autres 3.50€**

**ATTENTION :** Nombre de places limité en raison des risques sanitaires actuels, gestes barrières obligatoires en salle.

Site Web CJMVM --> <https://cjmvm.fr>



## ACAPLM

## PARTAGER

L'association des commerçants de Maule (ACAPLM) est ravie d'avoir remis le vélo-électrique à l'heureux gagnant le dimanche 13 septembre 2020 en présence du Maire Laurent RICHARD. Plus de 120 bons d'achat ont été gagnés chez les 32 commerçants ayant participé à l'opération.

L'ACAPLM remercie chaleureusement les Maulois et les habitants des communes voisines d'être venus soutenir les commerces de Maule durant toute la période de l'opération. Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux lors de la prochaine manifestation.

À très vite chez vos commerçants et restaurants de Maule !



À l'occasion de la Saint-Nicolas, les magasins et restaurants de Maule se parent de leurs plus beaux décors et déroulent le tapis rouge pour vous accueillir ! Un moment convivial organisé par les commerçants, des animations, un air de fête pour découvrir ou redécouvrir votre ville.



**FOIRE D'AUTOMNE**  
Artisanale et commerciale

**14 ET 15 NOVEMBRE**

ANIMATION  
COURSES  
RESTAURATION PLACE

**Salle de fêtes à Maule**  
Château de Saint-Vincent

**10h à 19h**

Engagements et organisation au :  
**06 76 84 07 59**

ACAPLM (commerçants maulois)

**ANNULÉ**



## Un cimetière sans pesticide

Au gré des discussions sur les réseaux sociaux et des rencontres sur le terrain, nous recevons des avis très contradictoires sur l'état du cimetière. Sale ou bucolique, à chacun son avis, mais l'aspect du cimetière est le fruit d'une (r)évolution, d'une transformation liée au contexte réglementaire, aux enjeux environnementaux et économiques.

Pour préserver votre santé et celle des agents, la qualité de l'eau, la qualité de l'air et la biodiversité, la commune n'utilise plus de produits phytosanitaires, y compris au cimetière.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, il est interdit aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires (pesticides) pour l'entretien de la majorité des espaces publics.

À Maule, l'abandon des produits phytosanitaires débute en 2005 avec l'arrêt de leur usage sur les espaces verts, puis il s'accélère à partir de 2015 avec l'arrêt sur les terrains de sports, la voirie en 2016 et, pour finir, le cimetière en 2017.

Néanmoins, cela modifie nos méthodes d'entretien et change l'esthétique de nos espaces publics. Ces changements sont cependant bénéfiques et nous allons tous y gagner !

L'abandon des produits phytosanitaires sur les espaces verts ne pose pas de difficultés particulières.

Sur les terrains de football, nous savons que la présence de pissenlits, trèfles et plantains perturbent certains footballeurs. Malgré cela, nous trouvons le résultat acceptable et, surtout, nous souhaitons préserver la santé des jeunes footballeurs et écoliers, principaux utilisateurs des terrains.

### PLANNING PERTURBÉ

Des travaux d'engazonnement et de sursemis des allées étaient prévus pour le printemps 2020.

Le confinement nous a contraints à reporter ces travaux pour cet automne.



Trottoir fleuri, pensez-y !

Sur la voirie et les trottoirs, bien sûr, il y a des oublis, des retards, des initiatives malheureuses... Néanmoins, grâce au travail de nombreux Maulois, aux agents communaux et au personnel de l'ESAT, nous pensons le résultat satisfaisant et nous sommes certains que cela est bon pour la qualité de l'eau.

La configuration du cimetière rend son entretien très difficile. Les espaces y sont souvent exigus, en dévers ; les revêtements sont variés et anciens.



Photo prise en février 2017  
Semis d'automne 2016

Fin 2016, nous avons opté pour la végétalisation des allées gravillonnées, là où une tondeuse passe. Pour cela, nous avons choisi un mélange à base de fétuque ovine, une graminée rustique qui s'installe sur les sols pauvres et pousse très lentement. Elle peut résister à des conditions climatiques difficiles.

Galluis 78



Auvers sur Oise 95



Yvetot 76



Strasbourg 67

Les gravillons ont été sommairement enlevés mais une partie des matériaux est restée en place. Ce mélange gravillons/graminées permet une bonne accessibilité. L'aspect visuel est très satisfaisant et met en valeur les anciennes tombes. Le temps d'entretien pour les agents est ainsi réduit.

Ailleurs, dans les allées étroites, derrière et entre les tombes, nous laissons l'herbe coloniser le terrain et la contrôlons régulièrement par fauchage. Un agent se consacre uniquement à cette tâche, dix heures par semaine. Selon les situations, il utilise une débroussailleuse "réciproicator" qui évite les projections, une débroussailleuse à fils et par endroit la binette. La tonte, la taille des haies et le fauchage des talus sont assurés par l'équipe espaces verts.

Ce choix de ne pas désherber mais de contrôler l'herbe par tonte ou fauchage peut paraître étrange, pourtant il n'est pas le fruit du hasard et de nombreuses communes l'ont fait. Bien sûr, au cours des dernières années, nous avons suivi des formations, nous avons testé, nous avons échangé avec d'autres collectivités.

Au regard de nos moyens actuels, nous pensons que ce choix est le meilleur en termes d'efficacité, d'esthétisme et de respect de l'environnement.

Pour autant, nous allons continuer de rechercher et d'expérimenter des solutions afin d'améliorer l'aspect du cimetière et les conditions de travail.

### UN ESPACE PARTAGÉ

Si les parties publiques du cimetière doivent être entretenues par la commune, il revient aux familles d'entretenir la sépulture familiale.

La sépulture étant une propriété privée, la commune responsable du cimetière ne peut pas intervenir.

Pourtant, afin de conserver un aspect décent au cimetière, le personnel communal contrôle régulièrement les hautes herbes qui croissent sur ces tombes en déshérence.

### LE CARRÉ MILITAIRE

C'est l'association le Souvenir Français qui en assure la gestion. Sa mission, entre autres, consiste à entretenir et à rénover des tombes des combattants « morts pour la France » afin que celles-ci ne tombent pas en déshérence.

Le comité de Maule participe, en partenariat avec la commune, à l'entretien du carré militaire. Notre regretté président Michel DUFAYS avait donné son accord à Didier LEFÈVRE, responsable des espaces verts, pour choisir des plantes et fleurs adaptées au climat et au jardin minéral. En plus des bruyères qui sont plantées chaque année en automne, le fleurissement va être poursuivi et s'intensifier.

La rénovation des peintures des bordures est en projet car celles-ci ont été dégradées au fil des ans par les intempéries.



La commune et le Souvenir Français œuvrent ensemble pour préserver la pérennité des sépultures et l'attention de tous portée sur le carré militaire demeure et continuera à l'être.

Le comité de Maule



## PRÉSERVER



Les moyens humains et financiers de la commune n'étant pas extensibles, sans l'utilisation des produits chimiques, nos agents ne peuvent pas maintenir la même fréquence d'entretien. Nous assistons donc à l'apparition de pissenlits et autre flore spontanée sur nos espaces publics. Nous devons tolérer cela, le temps que l'agent intervienne avec des moyens alternatifs. Nous comptons sur vous pour nous soutenir dans cette action positive.

En renonçant à l'utilisation des pesticides, notre commune...

- préserve les ressources en eau,
- favorise le développement d'une certaine biodiversité,
- oeuvre pour la qualité de l'air,
- agit pour votre santé et celle des agents !

**Didier LEFÈVRE**  
*Responsable des espaces verts*

## Un chêne maulois rejoint la "Forêt" de Notre-Dame

"La Forêt", tel est le surnom de l'ancienne mais aussi de la nouvelle charpente de Notre-Dame de Paris.

Le grand chêne qui était situé à l'angle du chemin de Poissy et du chemin de Bazemont est parti rejoindre la future architecture en bois de ce trésor patrimonial.

## ATTENTION

La dernière collecte des déchets verts aura lieu le lundi 7 décembre 2020 !



## Nuisances sonores : Erratum

Une erreur s'est glissée dans le Maule Contacts précédent concernant les horaires pendant lesquels les nuisances sonores sont autorisées.

### Pour les particuliers

Jour ouvrables : 8h30-12h00 | 14h00-19h30  
Samedi : 9h00-12h00 | 15h00-19h00  
Dimanche et jours fériés : 10h00-12h00

### Pour les entreprises

Sauf dérogation, la règle appliquée est la suivante : les travaux bruyants sur la voie publique ainsi que sur les chantiers proches des habitations doivent être interrompus entre 20h et 7h les jours ouvrables, entre 19h et 7h le samedi, et toute la journée les dimanches et jours fériés.





# INFO TRAVAUX

## Point sur les travaux estivaux

Deux nouvelles chaudières pour l'école maternelle Charcot



### L'installation de deux nouvelles chaudières pour l'école maternelle Charcot

Il s'agit du remplacement de l'ancienne chaudière au fioul par deux nouvelles chaudières alimentées au gaz naturel. Ce chantier très attendu a été décalé à l'été 2020 car le remplacement des chaudières n'était pas possible pendant les « petites vacances scolaires » (durée du chantier : environ trois semaines).

Il a été décidé de remplacer une grande chaudière par deux plus petites pour permettre, dans le futur, en cas de panne d'une d'entre elles, que l'autre puisse prendre le relais et éviter l'arrêt total du chauffage.

### Gymnase Charpentier : rénovation du hall, du couloir menant au dojo et de deux sanitaires

Voici les travaux menés :

- Dans le hall et le couloir menant au dojo : mise en œuvre d'un faux-plafond, mise en place d'éclairage led, remplacement du sol, peinture de l'ensemble des murs (fait par les gardiens) et l'embellissement d'un mur (fait par les services techniques et les gardiens),
- Réhabilitation de deux sanitaires,
- Création d'un local technique pour le rangement du matériel de ménage,
- Création d'un local à destination des associations pour le rangement de leur matériel.



Embellissement d'un mur du gymnase Charpentier

En plus de ces deux chantiers, d'autres travaux ont été réalisés :

- École élémentaire Charcot : peinture du couloir de l'ancien groupe scolaire,
- École maternelle Coty : remplacement du sol souple de la structure avec toboggan.

# TRIBUNE LIBRE

## ESPACE D'EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS A LA MAJORITÉ MUNICIPALE

En septembre 2020, SNCF Réseau (devenue société anonyme commerciale) a coupé "à blanc" les haies champêtres qui existaient sur les deux lisières de son emprise foncière communale, exposant ainsi les terrains et les maisons des habitants vivant à proximité, aux herbicides et débroussaillants utilisés sur les voies et les pistes.

Or, selon une instruction du Ministère de l'Agriculture, les haies, hautes, denses et sans ruptures, sont encore la meilleure protection pour limiter le transfert des pesticides (les murs et palissades détournent les flux d'air, les reportent par le dessus et ne les filtrent pas). À Maule les flux d'air qui projettent sur les terrains les poussières chargées de produits chimiques sont les vents d'ouest dominants (de plus en plus forts) qui ballaient les voies, et les appels d'air au passage des trains.

Cependant, la loi EGALIM "subordonne toute utilisation de produits phytosanitaires à des mesures de protection des habitants et de leurs parcelles". Mesures de protection qui doivent être adaptées au contexte topographique, pédoclimatique, environnemental et sanitaire (loi Egalim, article L.253-8-III du CRPM). Mesures de protection qui doivent être prises avant tout épandage de pesticides.

Nous nous sommes donc rendus à la réunion SNCF/ Elus/ Associations Charte EGALIM du 12 octobre au siège de SNCF

Réseau pour porter la pétition des Maulois, pointer cette destruction aberrante et réclamer des mesures immédiates (dans le cadre de cette loi) afin de protéger nos poumons et nos parcelles :

- la non-dévitisation et la repousse des "rejets de souches" des haies bordant nos parcelles, jusqu'à ce qu'elles retrouvent leur épaisseur et leur hauteur,
- là où les dommages sont irréversibles, la replantation de haies hautes, denses et persistantes,
- la mise en place de brandes de bruyère sur 3 mètres de hauteur, qui pourront filtrer les flux d'air en attente de la repousse des haies,
- un délai de prévenance en mairie avant épandage, ainsi que la communication exhaustive des produits chimiques utilisés par la SNCF, dans leur formulation complète.

Moins de plantes envahissantes, c'est moins de produits utilisés par la SNCF pour supprimer les pousses. Chez vous, supprimez sans remords les ailantes et les érables planes (dont les nombreux fruits en ailettes germent sur tous terrains au détriment d'autres espèces – voir article sur le Maule Contacts de décembre 2016-). Plus d'infos sur notre page Facebook.

Liste Santé Environnement

**Aline READ**

*Conseillère municipale*

*Pour la liste Santé Environnement*

## Publicité boucher



**ATELIERS & SHOWROOM OUVERTS**

*Les Rendez-Vous de la Briqueterie*

Artistes  
Créateurs  
Galerie d'art  
Services aux particuliers  
&  
aux entreprises

Samedi 10 Octobre 11h-19h

Samedi 12 Décembre 11h-19h

Samedi 13 Février 11h-19h

Week-end Outdoor 12 / 13 Juin 11h-19h

Samedi 10 Avril 11h-19h

RD307 - ZA Briqueterie  
78810 FEUCHEROLLES

**LE GOTHIQUE** 42<sup>ème</sup> saison 2020

**BAZEMONT**

— Théâtre —  
du Gothique

Une pièce de Jean-Michel PIROT

**Salle du Cèdre**

Samedi 7 & Dimanche 8 novembre 16h

Samedi 14 & Dimanche 15 novembre 16h

Samedi 21 & Dimanche 22 novembre 16h

**ECOLO ET NYMPHO**

Tarif plein : 13 €  
-18 ans : 5 €

Réservation en ligne : <https://www.bazemontgothique.fr>  
Par mail : [spectacles.gothique@neuf.fr](mailto:spectacles.gothique@neuf.fr) ou répondre : 01.34.75.15.64

Images de Pixabay.com—Ne pas jeter sur la voie publique

**EFS** Établissement Français du Sang  
*Des donneurs avec passion*

**DON DE SANG**

**EN 1H j'ai sauvé 3 VIES**

et **VOUS?** qu'attendez-vous ?

**Don de sang**

**SAINT NOM LA BRETECHE**

le vendredi 13 novembre  
de 15:00 à 20:00

**ESPACE JKM**  
PLACE HENRI HAMEL

Collecte sur RDV :  
[mon-rdv-dondesang.efs.sang.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sang.fr)

**EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !**

**1 HEURE, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang !**

- 1 Accueil
- 2 Entretien préalable au don
- 3 Prélèvement 7 à 10 min.
- 4 Pause A+

**3, c'est le nombre de VIES SAUVÉES avec 1 don de sang.**

**Pour se présenter à un don de sang, il faut :**

- Se sentir en bonne santé
- Être âgé(e) de 18 à 70 ans (ou 65 ans pour les dons de plasma/plaquettes)
- Peser au moins 50 kg (ou au moins 55 kg pour un don de plasma/plaquettes)
- Être muni(e) d'une pièce d'identité

**Pensez aussi à vérifier les éventuelles contre-indications avant de vous déplacer !**

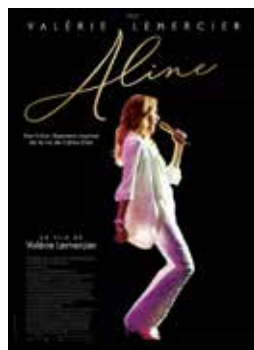
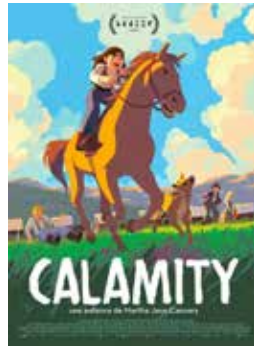
Tatouage récent, voyage, fièvre, dentiste... Faites le test en ligne sur [dondesang.efs.sang.fr](http://dondesang.efs.sang.fr), rubrique « Puis-je donner ? » ou sur l'appli **Don de sang**.

# CC GALLY MAULDRE

## CINÉMA



Consultez le programme du cinéma sur les deux sites Internet :  
<http://www.cinema-les2scenes.com> ou sur CCGM : [www.cc-gallymauldre.fr](http://www.cc-gallymauldre.fr)



Suite aux nouvelles règles sanitaires et particulièrement celles du couvre-feu, la programmation de vos séances évolue.

Nous avons été contraints de supprimer toutes les séances de 21h. Nous avons également choisi de supprimer les séances n'ayant en moyenne que 3 spectateurs ce qui est malheureusement le cas de la plupart des séances du mardi et du vendredi et de la totalité des séances du mercredi et du jeudi.

Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous invitons à choisir les très nombreuses séances restantes qui n'ont en moyenne qu'une vingtaine de spectateurs ce qui permet d'en accueillir une trentaine d'autres pour limiter à 50 le nombre de spectateurs et ainsi respecter les règles de distanciation sociale.



**Cinéma intercommunal**  
**«Les 2 Scènes»**  
Place Henri Dunant  
78580 Maule  
Tél.: 01 34 75 08 98  
[cinema@maule.fr](mailto:cinema@maule.fr)  
[www.cinema-les2scenes.com](http://www.cinema-les2scenes.com)

# INFORMATIONS PRATIQUES

## VOTRE MAIRIE



### Ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h.

Samedi de 9h à 12h

☎ 01 30 90 49 00

Fax. 01 30 90 96 48

www.maule.fr

contact.mairie@maule.fr

### Les services de la mairie

Affaires générales	☎	01 30 90 49 18
Urbanisme	☎	01 30 90 49 09
Scolaire	☎	01 30 90 49 11
Guichet unique	☎	01 30 90 49 03
Communication	☎	01 30 90 49 12
	☎	01 30 90 49 17
Services Techniques	☎	01 30 90 49 06
	☎	01 30 90 41 64

### C.C.A.S

(Centre communal d'action sociale)

#### Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique les après-midi.

☎ 01 82 86 01 71

ccas.maule@wanadoo.fr

### CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements à la Maison Pierre

PECKER tous les jours

de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 01 82 86 01 73

creche.maule@wanadoo.fr

### PERMANENCES

Le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous.

Secrétariat du Maire : ☎ 01 30 90 41 63

Adjoints de permanence le samedi matin

(sur RDV) de 9h à 12h30

## À NOTER

### BIENVENUE

Nous souhaitons la bienvenue à Solenne NOSTRADAMUS, qui remplace Sylvie PERICA, partie en retraite, au poste de gestionnaire de la communication culturelle, événementielle et numérique.



### HORAIRES DES MESSES

NOVEMBRE		Samedi 18h		Dimanche 10h30	18h
			01/11	Maule	Beynes
D. Ord 31	07/11	Thiverval	08/11	Maule	Beynes
D. Ord 32	14/11	Aulnay/Mauldre	15/11	Maule	Beynes
Christ Roi	21/11	Les Alluets-le-Roi	22/11	Maule	Beynes
1 <sup>er</sup> D Avent	28/11	Bazemont	29/11	Maule	Beynes
DÉCEMBRE		Samedi 18h		Dimanche 10h30	18h
2 <sup>ème</sup> D Avent	05/12	Bazemont	06/12	Maule	Beynes
3 <sup>ème</sup> D Avent	12/12	Mareil/Mauldre	13/12	Maule	Beynes
4 <sup>ème</sup> D Avent	19/12	Herbeville	20/12	Maule	Beynes
Nativité du Seigneur	24/12	Vigile à Beynes et à Maule	25/12	Maule	-
La Sainte Famille	26/12	Thiverval	27/12	Maule	Beynes



# Marché de la Saint Nicolas



Ville de  
Maule



**5 et 6 décembre - Dès 10h**

**Place de la Mairie**

**MAULE**

[www.maule.fr](http://www.maule.fr)



[contact.mairie@maule.fr](mailto:contact.mairie@maule.fr)

01 30 90 49 12/17

**marché  
des artisans**

**promenades  
en calèche**

**contes  
pour enfants**

**Spectacles  
en plein air**

